



Pour une industrie territoriale « hardie »

La contribution de la CCI Marseille Provence

SEPTEMBRE 2008

Sommaire

I. Place de l'industrie au sein du territoire Marseille Provence 4

QUESTION 1 - S'il s'agit de souligner que l'économie produit moins de biens industriels, la réponse est ... 5

QUESTION 2 - S'il s'agit de dire que moins de personnes travaillent dans les entreprises industrielles, la réponse est ... 6

QUESTION 3 - S'il s'agit de dire que l'importance de l'industrie française se réduit dans le monde, la réponse est ... 8

QUESTION 4 - Le terme de « désindustrialisation » est-il adapté pour caractériser les mutations auxquelles sont exposés les pays développés ? 9

QUESTION 5 - Autrement dit, l'industrie est-elle nécessaire au développement économique et social de la France ? 10

QUESTION 6 - Dans ces conditions, qu'en est-il des délocalisations ? 12

QUESTION 7 - Les délocalisations vont-elles se poursuivre ? 13

QUESTION 8 - La parade existe-t-elle ? 14

QUESTION 9 - Ces mutations ont-elles des conséquences sur les grands équilibres ? 15

QUESTION 10 - Les territoires ont-ils leurs mots à dire ? 16

II. Propositions pour une industrie plus hardie 17

INVESTIR DANS L'INNOVATION 17

ASSURER LA RELÈVE ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES 18

EQUILIBRER COMPÉTITIVITÉ ET CONTRAINTES 18

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE 19

S'ENGAGER À L'INTERNATIONAL 19

III. L'ambition partagée 20

POUR UNE INDUSTRIE TERRITORIALE « HARDIE » - LA STRATÉGIE DE LA CCIMP 2

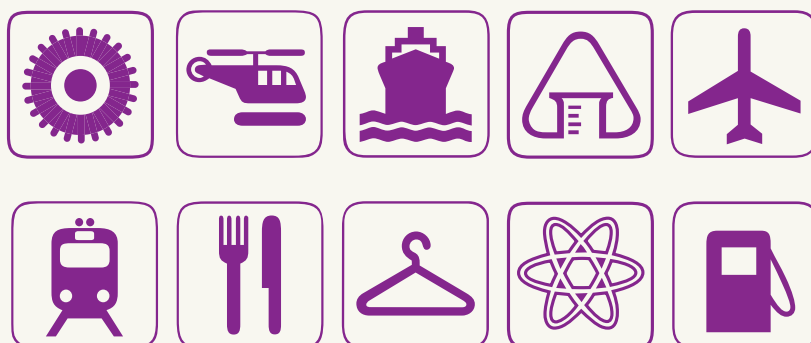
Pour une industrie territoriale « hardie »

La contribution de la CCI Marseille Provence

Penser une stratégie industrielle pour un territoire c'est d'abord situer son économie dans un contexte mondial extrêmement complexe et instable. C'est ensuite, proposer des programmes d'actions et, enfin, partager une ambition commune pour le territoire.

Nous proposons un débat en deux volets :

Place de l'industrie au sein du territoire Marseille Provence
Propositions pour une industrie plus hardie

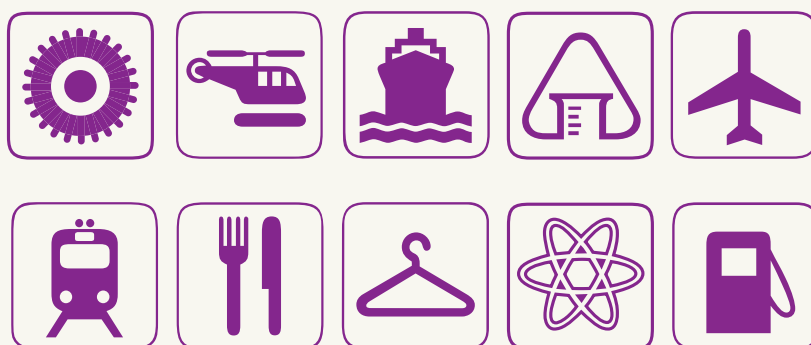


I. Place de l'industrie au sein du territoire Marseille Provence

Cet examen passe par une analyse objective des atouts et faiblesses du territoire.

Pour étalonner le territoire Marseille Provence et fixer ensemble les éléments du débat, nous avons choisi de reprendre le questionnement développé dans un rapport faisant référence « La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle pour le territoire (Datar) » et en particulier la partie introductive : 10 questions pour un débat.

De cette analyse, nous avons tiré des constats locaux et forgé des convictions que nous posons sur la table des débats.



QUESTION 1

S'il s'agit de souligner que l'économie produit moins de biens industriels, la réponse est non.

En matière de production, la part de l'industrie dans le PIB est restée stable au cours des 20 dernières années (19,5% en 2002 contre 20,1 en 1978 - rapport Datar 2004. La France puissance Industrielle).

L'observation de la valeur ajoutée en volume (avec correction des effets de l'inflation) montre que depuis 20 ans, l'industrie ne cesse d'augmenter la valeur ajoutée produite. Ainsi au niveau national la VA en euros constants produite par l'industrie a augmenté de 26% entre 1995 et 2005 (+1,57% entre 2006 et 2007).

AU NIVEAU DE MARSEILLE PROVENCE

L'industrie est un des principaux créateurs de VA, source majeure de la richesse du 13 (7^e rang français). Cela est d'autant plus flagrant sur le territoire de Marseille Provence.

Pour le département des Bouches-du-Rhône, une évaluation réalisée par la CCI Marseille Provence donne une augmentation de la VA produite de plus de 40% entre 1995 et 2005, contre 26% au national.

En terme d'effectifs industriels le département se situe à la 10^e place en France.

Sur le même critère (effectifs industriels) PACA est une région assez peu industrielle à l'échelle européenne : 220^e place des 254 régions.

CONVICTION

L'industrie est le moteur de l'économie de Marseille Provence, elle n'est pas à sa juste place. Il y a des marges de progrès par rapport à son positionnement actuel au niveau national et au niveau européen

QUESTION 2

S'il s'agit de dire que moins de personnes travaillent dans les entreprises industrielles, la réponse est ...

Oui...

Si l'on se cantonne à la définition stricte de l'industrie (secteurs manufacturiers), le nombre d'emplois salariés ne cesse de décroître en France, et plus généralement dans la Communauté européenne^[2]. Ainsi entre 2000 et 2007, le nombre d'emplois salariés dans l'industrie a baissé de 12% au niveau national, et de l'ordre de -5% au niveau européen contre « seulement » -2% pour le département.

Mais...

Si cette baisse résulte en partie de la concurrence internationale qui pousse à augmenter la productivité, on assiste également à une « externalisation » de plus en plus poussée des services qui étaient autrefois inclus dans l'industrie (conception design, mais aussi nettoyage, surveillance), mais également de l'intérim avec un doublement du nombre d'intérimaires entre 1996 et 2007 dans le département (qui est une forme de sous-traitance de capacité). On assiste à un recentrage des entreprises sur leur cœur de métier.

Tertiarisation de l'économie, le contenu de production industriel qui intègre de plus en plus des composants immatériels (Design, R&D - Voir Q5).

AU NIVEAU DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

D'après une estimation de la CCIMP, la réintégration des emplois de service dans le domaine industriel inverse la tendance. La création d'emplois salariés dans le domaine industriel (industrie + service associé) serait de +9% entre 2000 et 2007 pour notre département.

- On estime que 40% du secteur des services aux entreprises travaille pour l'industrie.
- L'emploi industriel du territoire résiste mieux (-2% entre 2000 et 2007) qu'au niveau national (-12% sur la même période).
- 29% des emplois se trouvent dans des établissements de plus de 500 salariés. Une des faiblesses du territoire est le manque d'implantation des centres de décisions des grandes entreprises industrielles.

CONVICTION

Il est nécessaire de « jouer collectif ». Il faut mobiliser les collectivités locales, les agences de développement et de promotion du territoire, les fédérations professionnelles, voire des industriels eux-mêmes dans des actions de lobbying international, pour favoriser l'implantation puis renforcer l'ancrage de centres de décisions des grandes entreprises industrielles sur le territoire.

Un des objectifs est de retenir les grandes entreprises de la chimie et pétrochimie, spécificité historique de notre territoire.

Les ressources humaines sont un levier clé mais il souffre de manques identifiés :

- On ne forme pas assez d'ingénieurs (2,5% de l'ensemble des étudiants vs 7,1% pour le Rhône).
- Il y a un volume insuffisant de formation professionnelle (Aix-Marseille est la 10^e Académie en volume de formation pro).
- Il y a un grand nombre de métiers en tension (le recrutement est jugé problématique dans 80% des cas par les entreprises), ce manque est accentué par une démographie défavorable.

CONVICTION

Il faut mettre en place une vraie politique attractive de formation et de développement des compétences pour l'industrie.



QUESTION 3

S'il s'agit de dire que l'importance de l'industrie française se réduit dans le monde, la réponse est ...

En volume, non

La VA augmente chaque année (+26% en 10 ans), la France ne produit donc pas moins de biens industriels.

En part de marché, oui

Ainsi, si en 1990 la France représentait 7,1% des exportations de biens (y-compris agro-alimentaire), après le passage de la mondialisation et l'éveil de l'Asie, elle ne pèse plus que 5,7% en 2003 (Cepii - base de données Chelém) (La Chine étant passé de 1,8% à 7,5% sur la même période).

Entre 2000 et le 1er semestre 2005, la production industrielle a augmenté de 1,6% en France, 5% en Allemagne, 33% en Inde et 82% en Chine, (OCDE principaux indicateurs économiques, 2005).

AU NIVEAU DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE ,

Au niveau mondial, le territoire représente environ 0,1% de la VA industrielle produite.

Les points forts de l'industrie locale :

Bon positionnement stratégique dans les industries de haute technologie : aéronautique, électronique, qui sont sur-représentés par rapport à la moyenne nationale dont les activités industrielles proche de leurs marchés sont mieux protégées de la concurrence internationale ; sur-représentation du raffinage, présence importante du secteur chimique et de la sidérurgie.

A l'inverse, nous sommes peu présents dans les secteurs ayant perdu des emplois ces dernières années : textile, automobile...

Marseille-Fos est le 1^{er} port français et 4^e européens, tous trafics confondus, mais pour les conteneurs à la 11^e place méditerranéenne, 20^e européenne, 90^e mondiale.

CONVICTION

Le développement de l'industrie passe par un port plus performant et une ouverture sur la Méditerranée, la réforme des ports est un préalable au développement du territoire.

QUESTION 4

Peut être le terme de « désindustrialisation » est-il impropre pour caractériser les mutations auxquelles sont exposés les pays développés ?

Plutôt que de parler de désindustrialisation, nous aurions plutôt tendance à dire que l'on assiste à une tertiarisation de l'économie, y compris une tertiarisation de l'industrie avec « l'externalisation » des services (surveillance, nettoyage, restauration, intérim...) et la possibilité de soustraction de composants immatériels (R&D, design, communication).

AU NIVEAU DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

- Les grands donneurs d'ordre imposent des contraintes de plus en plus fortes aux sous-traitants pour rester compétitif face à la concurrence internationale.
- Le niveau et la taille de la sous-traitance ne sont pas suffisants, il manque des entreprises de taille critique concurrentielles sur le marché européen.

Cela fragilise le tissu des sous-traitants régionaux, qui, bien qu'ayant évolué, doivent encore s'adapter.

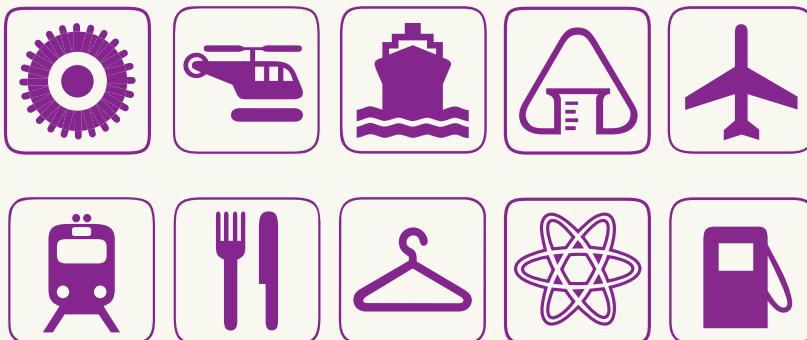
CONVICTION

Il y a une place pour les sous-traitants locaux à condition de les accompagner fortement dans leurs efforts de mutation et de les professionnaliser.

Le problème de transmission des TPI/PMI entraîne une perte de savoir faire susceptible de fragiliser le tissu industriel et la chaîne de sous-traitance.

CONVICTION

Il faut anticiper le renouvellement des dirigeants des TPI/PMI.



QUESTION 5

Autrement dit, l'industrie est-elle nécessaire au développement économique et social de la France ?

Oui

Par un effet d'entraînement important sur l'ensemble des activités, en particulier par ses consommations intermédiaires : pour 1€ de production, l'industrie consomme 0,74€ de produits intermédiaires, contre 0,45€ pour les services (comptes nationaux, 2006). L'industrie est donc un client privilégié des autres secteurs économiques, en particulier des services.

Oui

Par la création de richesse, outre cet effet d'entraînement la VA produite par un salarié de l'industrie est notable, 71 000 €/emploi ETP en 2006 selon les comptes nationaux, à comparer au 69 600€/ETP dans les services aux entreprises, 57 000€/ETP dans le commerce et 47 800€/ETP dans les services aux particuliers.

Mais

Il existe un risque d'une trop forte évolution de l'économie vers les secteurs à faible VA, par exemple on cite souvent comme scénario le fait qu'un pays devienne seulement une zone touristique, appauvrissant et fragilisant sa position dans le commerce international.

Il ne s'agit pas d'opposer secteurs économiques produisant de la richesse (industrie par exemple) et secteurs captant de la richesse (tourisme par exemple), car le développement harmonieux de l'économie d'un territoire passe par un policy mix économique équilibré.

Oui

Car c'est un moteur de l'innovation, ainsi selon les comptes nationaux, 76% des dépenses en R&D marchande proviennent de l'industrie (2004). Cette innovation s'étend ensuite au reste de l'économie (par exemple le développement de la robotique au Japon, initié dans le secteur industriel et qui maintenant atteint le secteur des services aux particuliers...).

Pour les collectivités, l'industrie est également une ressource financière importante du fait de la taxe professionnelle versée qui entre pour une part importante dans le budget des collectivités.

AU NIVEAU DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

La dynamique de grands projets (ITER/CEA, Euroméditerranée, Fos 2/3/4XL...) est un moteur pour l'industrie (plus de 14 milliards d'euros).

CONVICTION

Les grands acteurs économiques du territoire doivent se mobiliser autour des grands projets pour développer les opportunités de marché à saisir et les synergies additionnelles pour nos entreprises industrielles.

La part de R&D reste insuffisante même si une démarche de mise en réseau a été déployée sur le territoire (cf : pôles de compétitivité et PRIDES).

PACA se situe au 4^e rang national en terme de dépenses intérieures de R&D mais principalement en sciences humaines et santé.

La part de R&D (hors ITER) dans le PIB n'est que de 1,9%, à rapprocher de l'objectif de Lisbonne (3% d'ici 2010).

CONVICTION

Nous devons aller vers un territoire intelligent en augmentant notre part de R&D dans les filières porteuses de l'industrie et encourager la recherche privée pour la porter à un niveau équivalent à celui des grandes métropoles françaises.



QUESTION 6

Dans ces conditions, qu'en est-il des délocalisations ?

Les délocalisations traduisent la redistribution des activités industrielles dans le monde (la France n'est donc pas le seul pays touché).

Cette ré-allocation économique est favorisée par l'élargissement des espaces économiques ouverts (UE, Mercosur, Alena...).

Certains scénarii avancent le fait que la France (et plus généralement les pays occidentaux) se spécialisent dans les activités industrielles à forte VA amont (R&D, conception) et aval (assemblage distribution) laissant la production aux pays à faible coût de main d'œuvre. Dans cette optique de « suppression » de la production, **la question est de savoir s'il est viable sur le long terme de déconnecter savoir-faire scientifique et savoir-faire technique.**

Une approche a été développée au niveau national par McKinsey pour classer en 5 groupes les secteurs industriels, cette classification permet de déterminer la fragilité des secteurs industriels au regard de la concurrence internationale :

- Les secteurs moteurs d'innovation.
- Les secteurs de marque.
- Les secteurs continentaux.
- Les secteurs en équilibre instable.
- Les secteurs fortement exposés.

AU NIVEAU DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

En 2007, le département des Bouches-du-Rhône possède un positionnement plus favorable que le niveau national avec :

- 23% de ses emplois salariés dans des secteurs moteurs d'innovation (contre 10% au niveau national).
- 32% dans les secteurs continentaux (contre 28% au niveau national).

Ce « noyau dur » d'emplois susceptibles de mieux résister à la concurrence internationale représente plus de 55% des emplois salariés industriels du département contre 38% au niveau national.

Pour le futur, les secteurs en équilibre instable représentent 29% des emplois salariés industriels du département (43% au national) et les secteurs fortement exposés 11% (14% au niveau national).

CONVICTION

Nous devons continuer de défendre les secteurs moteurs d'innovation sur notre territoire (aéronautique, microélectronique, industrie de l'extrême) et attirer de nouveaux investissements.

QUESTION 7

Les délocalisations vont-elles se poursuivre en s'amplifiant ?

L'échelle de réflexion économique pour appréhender l'avenir en terme de délocalisation doit s'envisager au niveau européen.

Le développement économique des nouvelles «grandes économies» (Asie : Chine, Inde Thaïlande...) n'est pas qu'une menace, il est aussi une opportunité d'ouverture de nouveaux marchés, mais les opportunités doivent être transformées.

La question de l'innovation est également importante, pour l'industrie, mais aussi pour les services. La capacité de R&D de la France aura un impact direct sur la qualité des emplois recherchés (et par extension de la richesse produite et des salaires versés).

Ce glissement progressif dans les pays occidentaux de l'industrie traditionnelle vers une industrie d'innovation (innovation technique mais aussi innovation dans les services associés) fait qu'il faut s'attendre (à long terme : entre 10 et 15 ans) à un contre-pied en terme d'emplois recherchés : les entreprises industrielles se concentreraient sur des emplois de plus en plus qualifiés.

AU NIVEAU DE MARSEILLE PROVENCE

Le territoire garde des atouts naturels pour une industrie d'innovation : mer, soleil, vent et des savoir faire dans les filières de l'énergie, de la maîtrise des risques, du développement durable.

CONVICTION

Nous devons aller plus loin dans l'exploitation de nos atouts, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'eau, du développement durable.

Mais des contraintes freinent son développement industriel :

- Un niveau insuffisant d'infrastructures et de services (dessertes routières - ferroviaires, et numériques).
- Une pénurie de logements et un manque de transport en commun.
- Une trop faible réserve foncière.

CONVICTION

Laissons respirer l'industrie : les espaces disponibles étant si rares, il nous faut améliorer et offrir un niveau d'infrastructure et d'accueil attractif pour le développement industriel.

QUESTION 8

La parade existe-t-elle ?

La sphère financière de plus en plus puissante, un nombre d'acteurs en augmentation, une innovation de plus en plus rapide, font que l'incertitude - et son corollaire le risque - augmentent, et cela n'épargnera aucune territoire, aucune activité économique.

Au niveau national, l'accent a été mis sur la mise en réseau des entreprises pour améliorer les interactions entre la R&D et la production. Cette capacité à innover étant la clef pour être présent sur les marchés mondiaux.

Si les grands groupes ont déjà un fonctionnement de ce type (avec un réseau de sous-traitants, de centres de R&D), cela doit être étendu aux PME-PMI qui constituent l'essentiel du tissu économique.

Pour valoriser le potentiel de recherche et de développement, dynamiser l'économie et créer des emplois, les acteurs économiques doivent accentuer le regroupement :

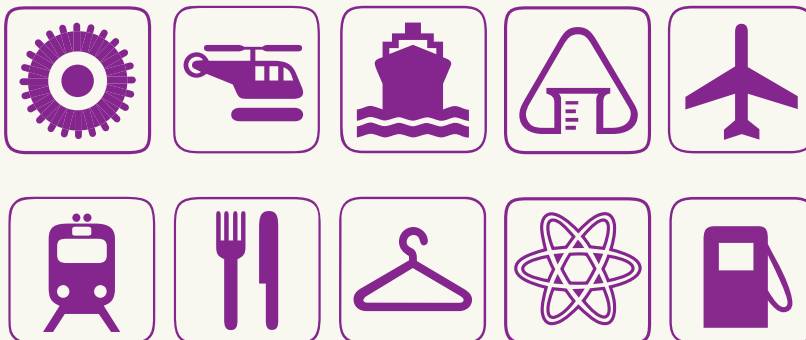
- En Pôles de compétitivité soutenus par le CIACT (Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires) au niveau national (71 pôles).
- En PRIDES (Pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire) soutenus par la région PACA.

AU NIVEAU DE MARSEILLE PROVENCE

Même si les sièges de ces pôles ne sont pas tous sur notre département, leur territoire d'action économique est plus large que la simple limite administrative. Au niveau régional nous avons donc :

- 9 Pôles de compétitivité : 2 pôles mondiaux et 7 à vocation nationale.
- 20 PRIDES.

Ce maillage a été bien noté par le rapport 2008 du Boston Consulting Group, reste à résoudre la place et la participation des PME dans ces pôles.



QUESTION 9

Ces mutations ont-elles des conséquences sur les grands équilibres ?

Le système économique français est basé pour une grande part sur le concept de solidarité nationale, les transferts sociaux sont donc importants et représentent une part non négligeable des revenus des ménages (de l'ordre de 30% en moyenne au niveau national).

Ce revenu est consommé et impacte en retour la croissance française. Une part de cette consommation est à destination de biens issus de l'industrie soumis à la concurrence internationale.

La richesse nécessaire au bon fonctionnement de ce système doit être produite « localement », dans la sphère de redistribution. De plus, il est nécessaire pour maintenir l'équilibre du système de garder une balance commerciale équilibrée en particulier sur le segment des biens issus de l'industrie, pour que la richesse créée ne soit pas captée en dehors du territoire.

Dans l'idéal, le potentiel économique de notre territoire sera d'être, à la fois, un territoire créateur de richesses tout en étant capteur de richesses en provenance des autres territoires.



QUESTION 10

Les territoires ont-ils leurs mots à dire ?

Oui

Car ils sont les seuls à pouvoir ajuster au mieux la stratégie économique aux besoins des entreprises industrielles locales et proposer des actions prioritaires.

Ainsi, il est jugé prioritaire sur le territoire, de renforcer l'attractivité des filières industrielles, car si 37% des Français jugent les conditions de travail dans l'industrie plus pénibles qu'ailleurs, cependant, 75% des adultes conseilleraient à un jeune de trouver un emploi dans l'industrie.

CONVICTION

L'image de l'industrie doit être rétablie dans sa réalité de 2008 et promue auprès des jeunes et du grand public.

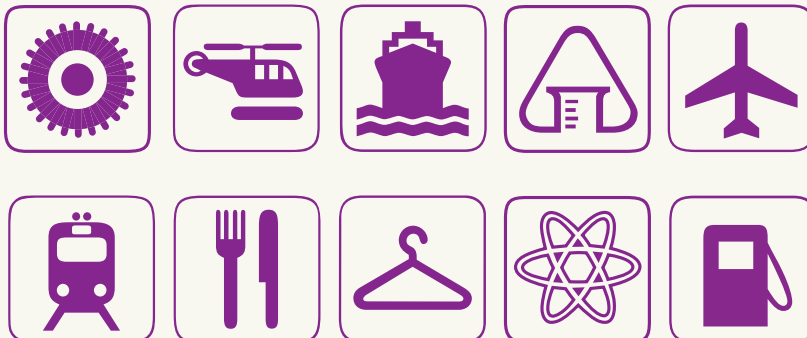
Oui

Car chaque territoire connaît ses propres contraintes, Marseille Provence conserve une certaine culture des conflits sociaux (PAM, RTM, SNCF) qui fragilise l'industrie existante et diminue l'attractivité du territoire.

Les intérêts locaux prévalent souvent sur l'intérêt général.

CONVICTION

Instaurons les conditions d'un dialogue permanent et régulier sur le territoire entre les différents partenaires. « Jouons collectif »



II. Propositions pour une industrie plus « hardie »

Même si la France reste au 5^e rang des puissances exportatrices, la compétitivité de son industrie s'effrite à l'échelle internationale depuis 2001.

Le rapport du Groupe des Fédérations Industrielles publié en novembre 2006 (2007-2012 l'Industrie au cœur des mutations) propose 6 leviers d'actions visant à restaurer la compétitivité nationale ; les programmes d'actions que nous proposons ci-dessous, en recourent une grande partie.

INVESTIR DANS L'INNOVATION

PROJETS : R&D ET INNOVATION

- Créer des grands centres de recherche publique/privée (type Minatech/ Minalogis).
- Créer des ponts entre la R&D sciences humaines et industrie via par ex le développement durable.
- Créer un centre régional de R&D sur les usages et comportements.
- Créer une véritable structure de prospective industrielle.

LOBBYING

- Attirer les centres de R&D publics et privés et les équipes créatives associées (Directions Marketing par ex : développer une filière packaging design).
- Identifier des synergies inter filières et lancer des chantiers mobilisateurs (ex : micro électronique - solaire...).
- Susciter les joints venture inter filière et faire en sorte que le siège de la nouvelle société s'installe sur le territoire.
- Travailler sur la décentralisation des instituts et la recherche d'entreprises publiques (par ex dans les secteurs de l'eau et l'énergie...).
- « Vendre » l'image du territoire auprès des grands groupes industriels internationaux (implantés ou non en local).
- Organiser et renforcer notre lobbying auprès de Bruxelles.
- Valoriser nos références mondiales et les « champions » de notre territoire industriel (ex : industrie de l'extrême).

ASSURER LA RELÈVE ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

PROJETS : HOMMES ET COMPÉTENCES

- Créer un campus des métiers industriels.
- Identifier et rendre lisible les formations (CAP à B+5) et les métiers industriels.
- Créer un observatoire des métiers industriels.

PROJETS : IMAGE DE L'INDUSTRIE

- Créer la Cité de l'industrie (type Cité des Sciences de la Villette).
- Créer un portail « industrie du 13 ».
- Lancer des actions de communications sur : le constat, la photo industrielle actuelle du territoire, sur l'importance du mix économique du 13 (industrie et services sources de compétitivité du territoire).
- Concevoir une campagne de communication envers le grand public, les médias et les professionnels (« Bouches-du-Rhône, terre d'industrie »), organiser un voyage de presse avec des journalistes nationaux et internationaux, communiquer sur les bons exemples d'efforts de l'industrie en terme de progrès environnementaux.
- Promouvoir et structurer le tourisme de découverte économique (tourisme industriel).

EQUILIBRER COMPÉTITIVITÉ ET CONTRAINTES

PROJETS : RÉSEAUX STRUCTURÉS DE LA SOUS-TRAITANCE

- Créer des Clubs de sous-traitants par filière avec l'appui des grands donneurs d'ordre.
- Créer une plate-forme de services mutualisés (optimisation des achats, des coûts de com'...).
- Aider à l'émergence de regroupements de TPI/PMI pour atteindre la taille critique pertinente pour les grands donneurs d'ordre.
- Mettre en place et rendre visible une charte régionale de qualité de la sous-traitance.
- Accompagner les TPI/PMI vers les pôles/Prides.

PROJETS : PROSPECTIVE

Observatoire des mutations économiques

- Créer un observatoire des grands comptes (mutations économiques et gestion de crises).
- Déployer pour les TPI/PMI un dispositif d'anticipations des mutations économiques.
- Lancer un dispositif d'accompagnement à la cession/transmission dédié aux TPI/PMI.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

PROJETS : INFRASTRUCTURES ET SERVICES

Route de l'industrie durable

- Accélérer l'accessibilité des territoires d'enjeux industriels stratégiques (Rousset, Fos, Marignane...) et améliorer les infrastructures et services des autres zones (zones franches...).
- Reconvertir les zones d'activités en technoparcs labellisés à haut niveau de services, et se mettre au niveau des meilleures métropoles (haut débit et services associés).
- Défendre la mise en place d'un véritable plan de développement du transport collectif pour les salariés vers les zones industrielles du territoire (auprès des collectivités territoriales, des organismes de transport).
- Développer les PDE/PDIE (Plan de déplacement entreprise et inter entreprises) sur les ZA.

S'ENGAGER À L'INTERNATIONAL

EXPANSION INTERNATIONALE, GISEMENT DE CROISSANCE



III. L'ambition partagée

PARTAGER

Marseille Provence dans le TOP 5 des territoires (des départements) au niveau de sa VA Industrielle (d'après données Eurostat).

MOBILISER

La priorité est de mettre en place des états généraux de l'Industrie avec l'ensemble des parties prenantes (stake holders) : fédérations professionnelles, les organisations syndicales, éducation nationale, État et collectivités locales, ONG, entreprises et populations pour ouvrir le débat et optimiser nos actions.

IMAGINER

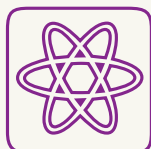
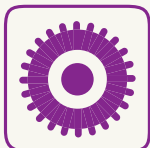
UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE POUR UN TERRITOIRE COMPÉTITIF GRÂCE À UNE INDUSTRIE PLUS HARDIE.

PROPOSER

Un slogan décalé pour une industrie acceptée.



**I LOVE
INDUSTRIE**





Une publication de
la Direction de la Communication et de l'Action Culturelle,
en collaboration avec le Pôle Stratégie du Territoire,
le Pôle Innovation - Industrie, le Pôle Ressources Économiques
de la CCI Marseille Provence et Provence Promotion.

CCI Marseille Provence
BP 21 856 - 13221 MARSEILLE Cedex 01

